

	<p>Avis d'attribution</p> <p>Occupation du Domaine Public</p>	<p>AT ODP-APP-2019-03</p>
---	--	---------------------------

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Bergerac
19 rue neuve d'Argenson, 24100 Bergerac - Tél. : 05 53 74 66 66 - Télécopieur : 05 53 74 66 08
Adresse internet : <https://www.bergerac.fr> - Profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Objet de la consultation

Mise à disposition d'une buvette sur le domaine public le 17 mars 2019 dans le cadre du carnaval des Familles. Le caractère associatif sera privilégié et une gratuité du domaine public sera accordée aux associations définies à l'article L2125-1 du CG3P.

Un contrat est signé entre la **Ville de Bergerac** et Madame **Laetitia DELAGE** ayant répondu à un avis préalable pour occuper un emplacement Place de la République.

Durée de l'occupation du domaine public : Le 17 mars 2019 de 14h à 18h.

Voies et délais de recours :

Conformément à la réglementation, possibilité de contester les décisions prises dans le cadre de la présente consultation, en déposant auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet, 33 000 Bordeaux – Tel : 05 56 99 38 00) :

- un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution.*

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 26 août 2019

Les documents communicables de la convention d'occupation du domaine public sont disponibles auprès de Guylaine DOAT au 05 53 74 66 71